RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ONISEP L'INFORMATION POUR L'ORIENTATION

Pharmacien hospitalier / Pharmacienne hospitalière

Au cœur du système de soins, le pharmacien hospitalier ou la pharmacienne hospitalière mène des activités variées en collaboration avec d'autres professionnels ou professionnelles de santé, notamment des médecins, au sein des établissements de santé et médicosociaux publics et privés. Il ou elle contribue à la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse des patients ou des patientes et à l'utilisation des dispositifs médicaux stériles.

SOMMAIRE

Le métier

Compétences requises

Où l'exercer ?

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac + 9 et plus**

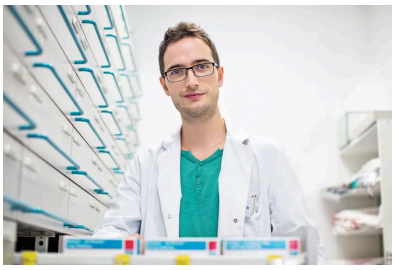
Salaire débutant : **4500 €**

Statuts : **Statut fonctionnaire, Statut salarié**

Synonymes : Pharmacien / pharmacienne exerçant au sein d'une pharmacie à usage intérieur, Pharmacien / pharmacienne exerçant au sein d'un service d'incendie et de secours, Pharmacien / pharmacienne exerçant en établissement de santé ou médico-social, Pharmacien / pharmacienne hygiéniste, Radiopharmacien / radiopharmacienne

Secteur professionnel : Santé

Centre d'intérêt : Je souhaite prendre soin des autres



© alvarez/E+/Getty Images

Le métier

Approvisionnement et délivrance des produits de santé

Le pharmacien hospitalier ou la pharmacienne hospitalière gère l'approvisionnement et le stockage des produits de santé, délivre les médicaments et les dispositifs médicaux stériles, dont les implantables (stimulateurs cardiaques ou cérébraux, pompes à insuline, prothèses de hanche, implants mammaires, etc.).

Sécurisation des circuits des produits de santé

Il ou elle assure la sécurisation du circuit des produits de santé, analyse les prescriptions, conseille et informe les autres professionnels ou les professionnelles de santé sur les produits de santé, et participe aux essais cliniques et à la recherche pharmaco-thérapeutique ou encore à l'innovation scientifique à travers la recherche clinique et la gestion des MTI (médicaments de thérapie innovante).

Préparation et stérilisation

Dans le cadre de ses activités, le pharmacien hospitalier ou la pharmacienne hospitalière prépare certains médicaments (anti-cancéreux, radiopharmaceutiques, de thérapie innovante ou pour les besoins de la recherche clinique) sous forme de préparations magistrales (pour un seul patient ou une seule patiente) ou de préparations hospitalières (préparées à l'avance). Il ou elle est également responsable de la préparation de dispositifs médicaux stériles. Par exemple, il ou elle assure la stérilisation des instruments qui seront utilisés dans les blocs opératoires. Toutes ces activités de la pharmacie sont dites « à risque » et nécessitent des compétences spécifiques.

Prise en charge de la patientèle

Le pharmacien hospitalier ou la pharmacienne hospitalière exerce un métier scientifique au contact de la patientèle. Il ou elle participe activement à la prise en charge thérapeutique, par ses activités de pharmacie clinique, notamment en s'investissant dans la définition des traitements, en adaptant et en renouvelant les ordonnances, en prescrivant et en administrant les vaccins pour les personnes hospitalisées.

Formation des futurs praticiens

Le pharmacien hospitalier ou la pharmacienne hospitalière participe à la formation et à la montée en compétence des étudiants ou des étudiantes, des internes et des docteurs ou docteures juniors en pharmacie hospitalière. Il ou elle peut également participer à des actions de formation initiale.

Compétences requises

Travail d'équipe et rigueur scientifique

Le pharmacien hospitalier ou la pharmacienne hospitalière travaille en interaction avec d'autres professionnels ou professionnelles de santé (médecins, biologistes, infirmiers ou infirmières… hospitaliers ou hospitalières ou en libéral). Il ou elle doit faire preuve de rigueur et de précision scientifiques dans la réalisation de ses missions.

Responsabilité à l'égard des patients et des professionnels de santé

En tant que scientifique et spécialiste des médicaments et des dispositifs médicaux stériles, le pharmacien hospitalier ou la pharmacienne hospitalière est responsable des actes pharmaceutiques qu'il ou elle accomplit et doit régulièrement mettre à jour ses compétences via des formations ou en participant à des congrès scientifiques.

Polyvalence professionnelle

Le pharmacien hospitalier ou la pharmacienne hospitalière intervient dans des domaines divers, allant des médicaments aux dispositifs médicaux stériles. Il ou elle associe la gestion, la préparation et la dispensation des médicaments à des actions de pharmacie clinique. Par exemple, il ou elle réalise des actions de « conciliation médicamenteuse » qui consistent à analyser le traitement pris par un patient hospitalisé ou une patiente hospitalisée pour en fournir ensuite un « bilan de médication » aux médecins, bilan qui confirme le traitement ou en propose des modifications.

Où l'exercer ?

Divers lieux d'exercice

Le pharmacien hospitalier ou la pharmacienne hospitalière travaille au sein d'une PUI (pharmacie à usage intérieur) rattachée à un établissement de santé, un établissement médicosocial ou un service d'incendie et de secours. Il ou elle assure ses missions de pharmacie clinique, avec l'équipe de soins dans les services de soins.

Horaires réguliers et astreintes

Les horaires de travail sont réguliers et correspondent aux horaires de fonctionnement de la PUI. Dans certains établissements, le pharmacien hospitalier ou la pharmacienne hospitalière peut participer à la permanence pharmaceutique, en assurant des gardes et des astreintes.

Travail d'équipe

Le pharmacien hospitalier ou la pharmacienne hospitalière exerce au sein d'une équipe pharmaceutique ou en autonomie, selon les cas. Il ou elle encadre d'autres catégories de personnes : pharmaciens ou pharmaciennes, étudiants ou étudiantes en pharmacie, préparateurs ou préparatrices en pharmacie hospitalière, infirmiers ou infirmières, magasiniers ou magasinières, techniciens ou techniciennes et secrétaires.

Les études

Après le bac

9 ans pour obtenir le DE (diplôme d'État) de docteur en pharmacie et le DES (diplôme d'études spécialisées) en pharmacie hospitalière.

bac + 6

→ Diplôme d'État de docteur en pharmacie

Emploi et secteur

Forte demande

En raison de l'évolution du métier, les besoins en recrutement sont importants dans le secteur et les jeunes trouvent facilement un emploi à la sortie de leurs études.

Évoluer en se spécialisant

Les pharmaciens hospitaliers ou les pharmaciennes hospitalières peuvent se spécialiser dans un domaine particulier : radiopharmacie, hygiène hospitalière, gestion des dispositifs médicaux stériles, recherche clinique, pharmacotechnie, MTI (médicaments de thérapie innovante), pharmacie clinique.

Dans le public ou le privé

Les emplois se situent dans de grandes ou de petites structures, du secteur public comme privé : CHU (centres hospitaliers universitaires), centres hospitaliers, cliniques, établissements spécialisés (médicosociaux, de lutte contre le cancer, en santé mentale, en réadaptation fonctionnelle, etc.). Au sein d'un SDIS (service d'incendie et de secours), les pharmaciens hospitaliers ou les pharmaciennes hospitalières prennent en

charge les patients ou les patientes dans le cadre du dispositif préhospitalier. Il est possible de passer du public vers le privé et du privé vers le public, d'une petite structure vers une plus grande et inversement, et de changer de spécialisation.

Secteur

Santé

Salaire du débutant *

À partir de 4500 euros brut par mois, pour les praticiens hospitaliers, hors primes. Dans le privé, le salaire est négociable et dépend des grilles des conventions collectives.

* variable en fonction du lieu d'exercice, du statut.

Pour aller plus loin

Sur le web

Ordre national des pharmaciens

Le métiers de la pharmacie

Témoignage d'un pharmacien hospitalier

Témoignage d'une pharmacienne hospitalière

Témoignage d'un pharmacien de sapeurs-pompiers

Centre d'intérêt

Autres métiers à découvrir

Médecin du sport

Médecin régulateur du samu

Gynécologue-obstétricien

Psychiatre

Pharmacien chercheur